Image not found or type unknown

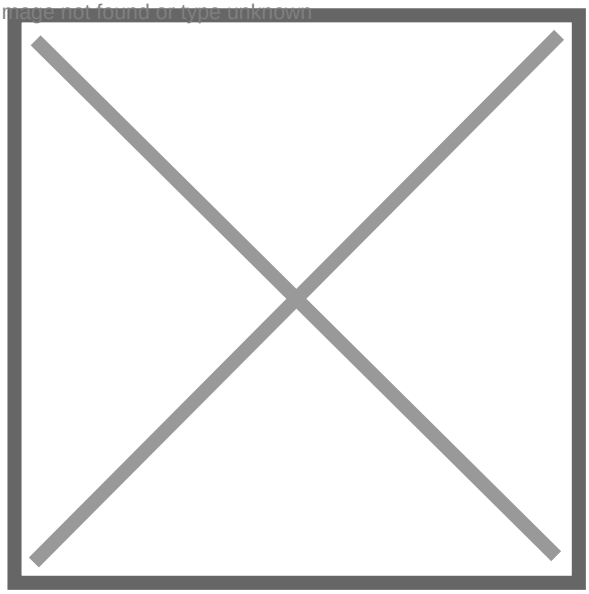

Caution non rendue entièrement

Par **Kémi**, le **20/10/2010** à **18:01**

Bonjour,

J'ai quitté un appartement en août dernier après y avoir habité durant 1 an.

L'état des lieux a été fait avec les proprio sans soucis.
C'était un logement meublé donc j'avais donné deux mois de loyer comme "caution" (dépôt de garantie) (900€).
J'ai eu la première moitié à rendre immédiatement et l'autre partie 2 mois plus tard (ce mois-ci), la propriétaire me montrant une page d'un magazine stipulant son droit (elle m'en avais jamais parlé donc un peu surpris mais je n'avais pas le choix même si j'avais peur de ne pas avoir l'autre moitié).

J'ai reçu le chèque récemment mais il a été amputé de 25€ : rétribution pour nettoyage à la vapeur du frigo encrassé et nettoyage des moumoutes sous le lit de la chambre. Une rétribution étant une récompense d'un travail, elle se la donne donc elle-même !

J'étais très surpris ! Nous avons fait l'état des lieux ensemble, rien d'anormal n'a été signalé, ils ont inspecté le frigo, qui était dans un état correct et j'ose même dire plus propre qu'à l'arrivée ! (j'avais passé un sopalin humide sur la porte et le creux et le sopalin était devenu jaune...)

Concernant la chambre, j'ai nettoyé à fond avant son arrivée, et quand elle était arrivé, j'étais d'ailleurs en train de finir !

Au téléphone, elle ne veut rien savoir, dit avoir passé des heures (enfin son mari) pour le frigo (étant maniaque, jamais j'aurais mis des courses dans un frigo encrassé) et concernant la chambre, elle dit que l'odeur d'eucalyptus du produit pour nettoyer par terre était là pour

cacher le fait que ce n'était pas propre ! Elle me dit que de toute manière avec une entreprise, j'en aurais eu pour plus cher mais cela n'a rien à voir puisqu'il s'agissait d'un simple nettoyage de chambre pour lequel une serpillère suffisait.

Je lui ai fait remarquer que durant l'année, quand je m'absentais, je retrouvais également des moumoutes de poussière par terre et qu'ils provenaient des vieux radiateurs non nettoyés. je lui ai donc dit que les moumoutes qu'elle a pu trouver provenaient sûrement de là) sinon le jour de l'état des lieux, elle aurait remarqué la saleté.

Je n'ai donc pas apprécié du tout cette mauvaise surprise d'autant plus qu'elle arrive 2 mois après l'état des lieux, qu'elle ne m'a jamais contacté avant, comme par exemple la semaine suivant l'état des lieux. Et là elle ne veut plus décrocher depuis mon appel.

Est-ce légal ? Puis-je faire quelque chose ? Ce n'est pas pour les 25€ mais c'est une question de justice.

Par **pascalr**, le **21/10/2010** à **11:14**

Bonjour,
Le propriétaire doit vous justifier avec des devis ou factures pourquoi il ne vous rend pas entièrement le dépôt de garantie.
Vous pouvez donc les lui réclamer ... mais vous allez dépenser beaucoup plus de 25€ à le faire ...

Par **Kémi**, le **21/10/2010** à **19:32**

C'est justement ça le problème, si tout le monde dit ça et qu'elle prélève 25€ alors qu'elle n'a pas le droit à tout le monde, elle se fait de l'argent de poche facile.

C'est pas une question d'argent mais de principe et vaut mieux être bien renseigné pour le jour où ça arrivera avec une somme supérieure.

Je le fais pas pour l'argent mais en y réfléchissant, c'est sûr que c'est pas 300 ou 400€ mais c'est quand même 25€ pour rien, et imaginons que je sois étudiant, ce qui n'est pas le cas, ça représente une certaine somme, surtout quand c'est pas prévu.
Avec 25€, jpeux me mettre de l'essence dans la voiture, aimeriez-vous qu'on vous vole vos 25€ d'essence dans votre voiture la nuit ?

Pour moi, c'est la même chose.

Par téléphone, la MACIF m'a dit qu'il me faudrait des preuves de ce que j'avance (en gros des preuves que j'ai nettoyé le frigo et le sol) mais j'avais l'impression que le gars n'en avait rien à faire de moi car c'est pas à moi de prouver mais à elle, l'état des lieux est MA preuve que tout s'est bien déroulé.
Et il ne s'agit pas de qqchse qui ne pouvait pas se voir ce jour-là, la poussière et le frigo ont été inspectés ce jour-là...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés